



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET de l'OISE

## AVIS AU PUBLIC

Ouverture d'une enquête parcellaire relative au  
projet d'aménagement d'une aire d'accueil des gens du voyage

Commune de Chambly

Le public est informé que par arrêté préfectoral du 3 juin 2014 est prescrite, sur le territoire de la commune de Chambly, du lundi 23 juin 2014 au lundi 7 juillet 2014 inclus, une enquête parcellaire relative au projet d'acquisition, par la mairie de Chambly, du terrain nécessaire à la réalisation de l'aménagement d'une aire d'accueil des gens du voyage.

La maîtrise d'ouvrage de l'opération est assurée par la mairie de Chambly.

M. Philippe LEGLEYE, ingénieur en BTP en retraite, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur et siègera en mairie de Chambly aux dates et heures suivantes :

- le lundi 23 juin 2014 de 9 H à 12 H,
- le mercredi 2 juillet 2014 de 14 H 30 à 17 h 30,
- le lundi 7 juillet 2014 de 14 H 30 à 17 H 30.

Les pièces du dossier seront déposées en mairie de Chambly et mises à la disposition du public afin que toute personne intéressée puisse en prendre connaissance pendant 15 jours consécutifs, du lundi 23 juin 2014 au lundi 7 juillet 2014, aux jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat de la mairie.

Les observations éventuelles pourront être consignées sur le registre d'enquête ouvert à cet effet ou être adressées, par écrit, au commissaire enquêteur à la mairie précitée pour être annexées au registre.

A l'issue de l'enquête, la copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à la mairie de Chambly, ainsi qu'à la préfecture de l'Oise - direction des relations avec les collectivités locales - bureau des affaires juridiques et de l'urbanisme - pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Pour le Préfet  
et par délégation,  
le Directeur par intérim



Sandrine GIRAULT